

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 9

Artikel: Le mélèze en Suisse
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. Rolet Lorétan, à Loèche



Phot. Mosimann

TRAVAUX DE DÉFENSE CONTRE LES AVALANCHES, A TORRENT-ALLMEI,
AU-DESSUS DE LOÈCHE-LES-BAINS (CANTON DU VALAIS)

En haut: Vue d'ensemble du périmètre des travaux de défense

En bas: Mur de déviation supérieur (1740 m d'alt.)

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

80^{me} ANNÉE

SEPTEMBRE 1929

N° 9

Le mélèze en Suisse.

On entend parfois émettre cette proposition que le mélèze est le chêne de la montagne. C'est vrai à bien des égards. En Suisse, cette comparaison conduit à constater que le chêne a presque totalement disparu de nos boisés des basses régions, tandis que le mélèze est encore bien représenté dans la zone forestière supérieure de plusieurs contrées. Ce dernier cas se montre surtout dans les cantons des Grisons (Engadine) et du Valais (centre et Haut-Valais), où le mélèze joue un rôle sylvicole de premier plan.

Le mélèze est en station depuis un temps immémorial dans les régions ci-dessus indiquées. Il est l'arbre forestier par excellence sur de grandes étendues. Et on pourrait être tenté d'admettre qu'il en sera toujours ainsi, à vues humaines.

Cependant, quand on examine la question de près, quelques doutes surgissent. Et sachant que, dans le courant du siècle dernier, le chêne a été extirpé presque radicalement de nos boisés de plaine, puis remplacé — machinalement — par l'épicéa, on se demande parfois si tel sort serait réservé aussi au chêne de la montagne. Les signes qui le feraient craindre ne manquent pas, même dans les régions du développement optimum de ce précieux arbre.

C'est que, comme son congénère feuillu, le mélèze est un arbre de lumière dont la régénération par voie naturelle est liée à certaines conditions impérieuses de couvert et d'état du sol. Il ne supporte pas le couvert et sa régénération n'est abondante, ne réussit bien, que sur les espaces complètement découverts. A la condition, bien entendu, que le parcours du bétail ne vienne pas tout gâter.

Tant et si bien que, même en Engadine, vers 1500—2000 m d'altitude, ce manque de régénération commence à causer de

réelles inquiétudes. De beaux peuplements de mélèze restent vierges de tout recrû naturel. L'arolle s'installe à leur intérieur et devient envahissant. Et, trop souvent, l'homme est venu compliquer les choses; en face de ce manque de recrû de la précieuse essence, il a cru bien faire parfois de protéger le sol par une sous-plantation d'épicéa. Celui-ci, toujours envahissant, se développe rapidement. En de tels endroits, il aura tôt fait de se substituer au mélèze. On peut voir de tels exemples dans les forêts de Zuoz, sur la rive droite de l'Inn; ou aussi d'Ardez, sur la rive gauche, et à bien d'autres endroits en Engadine.

Si l'on n'y prend garde, le mélèze pâtira toujours plus de l'influence fâcheuse des facteurs indiqués et comme ce fut le cas du chêne, dans les régions basses, il cédera la place à l'épicéa et à l'arolle. Ce serait profondément regrettable. Il convient d'examiner ce qu'il faut faire pour empêcher tel appauvrissement. C'est le but des lignes qui vont suivre.

La pyrale grise du mélèze.

A côté des circonstances défavorables indiquées plus haut, entravant le rajeunissement naturel du mélèze, il faut citer un insecte qui joue aussi, à cet égard, un rôle capital.

Il s'agit de la *pyrale grise du mélèze*, à laquelle les entomologistes ont, suivant leur fâcheuse habitude, donné plusieurs noms scientifiques différents (*Tortrix pinicolana* Zeller, *Steganoptycha pinicolana* Z., *Grapholita diniana* Gn., *Semasia diniana* Gn.). Ce microlépidoptère cause périodiquement ses ravages, depuis fort longtemps. M. A. Davall l'a décrit, au « Journal forestier suisse », en 1857, et, le premier en Suisse, a attiré l'attention des forestiers sur son action néfaste. Dès lors, ses invasions se sont répétées selon un cycle dont la durée moyenne est de huit ans. Chaque invasion se fait sentir pendant deux ans. La dernière, dans l'Engadine, a eu lieu en 1927/28.

La pyrale grise du mélèze cause ses dégâts exclusivement sous la forme larvaire, soit à l'état de chenille, ainsi que c'est le cas de tous les lépidoptères. Cette chenille, d'un vert noirâtre, et qui peut atteindre 12 mm de longueur maximale, s'attaque aux aiguilles des rameaux courts, aussitôt après leur éclosion. Elle en fait large consommation, pendant une période de 4—5 semaines.

Les aiguilles simplement blessées, ou dont une partie seulement a été consommée, prennent une teinte brune puis sèchent. Dans les invasions intenses, toutes les aiguilles écloses sont touchées et prennent cette teinte. L'arbre devient roux et, dans les mélèzeins en cause, on pourrait croire que l'incendie a passé dans leurs cimes et les a grillées.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de voir, en Haute-Engadine, ce spectacle lamentable en gardent la vive impression. C'est comme un tableau de mort.

Le coup d'œil, heureusement, ne tarde pas à s'améliorer. Quand la chenille, vers la fin de juin, a fini son œuvre de destruction, les pousses nouvelles du mélèze, sur lesquelles les aiguilles sont disposées isolément, achèvent leur développement. Ces dernières, auxquelles les chenilles ne touchent pas, viennent bientôt jeter une note verte dans les frondaisons. Si bien que dès la fin août, les aiguilles rousses étant tombées à terre, pour la plupart, les mélèzes attaqués ont repris leur teinte verte et semblent en réchapper. Dans la règle seulement, car nombreux sont parfois les mélèzes qui succombent plus tard sous les coups de la pyrale. Et l'on conçoit que la suppression d'une partie des feuilles des arbres qui continuent à végéter ait pour conséquence un affaiblissement de ceux-ci, une diminution de leur accroissement.

Que l'on se représente cet ennemi répétant régulièrement ses attaques et assénant ses mauvais coups de huit en huit ans. On comprendra sans peine que les mélèzeins soumis à pareille épreuve en souffrent gravement. A la longue, les tiges atteintes en meurent. Et, ce qui est particulièrement grave, beaucoup n'ont plus la force de se régénérer, de produire des graines. On sait qu'en haute montagne les années de graine sont très espacées. Le gel tardif ou le brouillard, au moment de la floraison, détruisent souvent les fleurs; ou bien, un gel hâtif, à la fin de l'été, compromet la lignification des pousses, la formation des bourgeons à fleur.

Or, dans le cas qui nous occupe, la pyrale grise du mélèze vient gravement compliquer encore les choses. C'est un élément de plus qui vient entraver, fatallement, la fructification et par conséquent le rajeunissement du précieux mélèze.

Ce qui précède suffit à montrer quelle est, dans les régions où vit le mélèze, l'importance du fatal insecte.

On pourrait croire que sa biologie est exactement connue dès longtemps et que l'homme s'est évertué, depuis de nombreuses années, à le combattre.

Chose presque incroyable, il n'en est rien et jusqu'il y a un an on ignorait encore presque complètement différentes particularités essentielles de son développement. Tant il est vrai que le domaine de la forêt est extrêmement vaste et que, dans la connaissance de plusieurs de ses manifestations, l'homme en est encore dans les premiers tâtonnements.

Tout récemment, deux Suisses, indépendamment l'un de l'autre, ont étudié cette biologie et sont arrivés, avec une concordance réjouissante, à fixer enfin quelques-uns des points encore non élucidés jusqu'alors.

Mais, avant d'examiner les résultats auxquels sont parvenus MM. *H. Thomann* et *W. Nägeli*, il convient que nous décrivions sommairement les phases de la métamorphose de la pyrale.

Nous l'avons laissée comme chenille commodément installée dans le faisceau d'aiguilles d'un rameau court, et rongeant ces dernières. Ce travail de destruction dure généralement quatre semaines, soit de mi-mai à mi-juin. Vers la fin de juin environ, la chenille se laisse glisser à terre le long d'un fil de soie. Et c'est ensuite la nymphose dans la couverture morte, sous les mélèzes. La chrysalide est d'un brun clair, longue d'environ 8 mm.

Après 17—19 jours de nymphose apparaît le papillon qui, étalé, mesure 18—20 mm. Ses ailes antérieures sont d'un gris clair, brillant, avec dessins bruns et blancs; les ailes postérieures sont d'un gris uniforme plus foncé sur les bords, avec franges de même teinte.

L'essaimage à l'intérieur des cimes des arbres est actif surtout à la fin de l'après-midi, entre 5 et 7 h. C'est à ce moment que se font les accordailles, tandis que la ponte des œufs a lieu surtout pendant la nuit.

Il nous reste à examiner comment se fait cette ponte des œufs, puis ensuite sous quelle forme l'insecte hiverne. C'est sur ces deux questions qu'on était mal orienté jusqu'il y a peu et que MM. Thomann et Nägeli ont fait porter leurs études. Dans un prochain article, nous examinerons à quels résultats intéressants ils sont arrivés, de manière concordante. *H. Badoux.*

(A suivre.)